

Conditions Générales – Cours de japonais –

(Les dénominations énoncées ci-après au masculin englobent également les formes féminines)

1. Champ et application

1.1 Les présentes Conditions Générales régissent les droits et obligations des parties lors de toute inscription aux cours de langue japonaise organisés par *Des Expos en Folie* (ci-après mentionné « *Des Expos en Folie* »).

1.2 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève (ci-après mentionné « élève »). L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales (ci-après mentionné « Conditions Générales »).

1.3 *Des Expos en Folie* se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions générales. En cas de modification, les Conditions Générales en vigueur lors de l'inscription de l'élève sont applicables.

2. Mission

2.1 *Des Expos en Folie* s'engage à proposer des cours de japonais privés, semi-privés ou collectifs de qualité visant à promouvoir la langue et la culture japonaise en Suisse romande. L'accent est mis sur un apprentissage ludique et adapté à chaque élève. La méthode principalement utilisée est le « Minna no Nihongo », agrémenté d'autres supports pédagogiques afin d'adapter les cours aux intérêts de chaque élève.

3. Cours privés

3.1 Les cours privés sont individuels.

3.2 Les cours privés sont pris 1 fois par semaine (ou selon un calendrier établi avec l'élève).

3.3 Les cours sont de 60 minutes et coûtent 30 CHF par heure au domicile du professeur. Si le lieu du cours est le domicile de l'élève ou un autre lieu de son choix, un supplément de 10 CHF* sera applicable.

3.4 Les cours privés sont en général pris sur l'année, selon une fréquence définie lors de l'inscription.

* Tarifs valables sur la ville de Genève.

4. Cours semi-privés

4.1 Les cours semi-privé se prennent à deux ou 3 personnes maximum.

4.2 Les cours semi-privés sont pris 1 fois par semaine (ou selon un calendrier établi avec les élèves).

4.3 Les cours sont de 60 minutes et coûtent 25 CHF par personne et par heure au domicile du professeur. Si le lieu du cours est un autre lieu du choix des élèves ou le domicile d'un des élèves, un supplément de 5 CHF* par élève sera applicable.

4.4 Les cours semi-privés sont en général pris sur l'année, selon une fréquence définie lors de l'inscription.

* Tarifs valables sur la ville de Genève.

5. Cours collectifs

5.1 Les cours collectifs intitulés « Japonais : les ateliers pratiques avec Andréa » (ci-après mentionnés « cours collectifs ») se prennent par petit groupe de 8-12 personnes.

MESURES COVID-19 : pour garantir la distanciation sociale, les cours collectifs sont limités à 8 personnes jusqu'à nouvel avis.

5.2 Les cours collectifs ont lieu à l'Espace Gaimont au 9 chemin Gaimont, 1213 Petit-Lancy.

5.3 Les cours collectifs sont pris environ 1 fois par mois selon un calendrier établi sur l'année.

5.4 Les cours collectifs se prennent sur inscription au trimestre (3 cours) ou à l'année (9 cours).

5.5 Les cours sont de 120 minutes et coûtent 30 CHF par heure et par personne facturés au trimestre soit 180 CHF par personne ou à l'année soit 540 CHF par personne.

5.6 L'élève peut éventuellement commencer les cours collectifs en milieu de trimestre en accord avec l'organisateur et selon les conditions établies entre les deux parties au cas par cas.

5.7 Pour participer aux cours collectifs, l'élève doit être capable de formuler une phrase complète en japonais (sujet + verbe + complément de verbe) soit environ la leçon 6 du « Minna no Nihongo ».

6. Agenda 2020-2021 *

Trimestre d'automne 2020		
26	Septembre	cuisine
31	Octobre	art
05	Décembre	cinéma / littérature

Trimestre d'hiver 2021		
23	Janvier	cuisine
27	Février	art
27	Mars	cinéma / littérature

Trimestre de printemps 2021		
17	Avril	cuisine
29	Mai	art

19	Juin	cinéma / littérature
----	------	----------------------

*sous réserve de modifications.

7. Inscription

7.1 Les inscriptions aux cours privés et semi-privés se font par e-mail ou par téléphone et font l'objet d'une confirmation de l'organisateur par e-mail.

7.2 Le paiement des cours se fait sur place à l'issue de chaque cours en espèces ou via l'application Twint. Les paiements peuvent aussi être mensuels et se faire en espèces, via l'application Twint ou par virement bancaire selon les informations fournies lors de l'inscription.

7.3 Dans le cas des cours semi-privé, chaque élève est responsable de son émolument et s'engage à régler la somme due dans le délai imparti.

7.4 Les inscriptions aux cours collectifs se font via le formulaire d'inscription disponible sur le site www.desexposenfolie.ch à renvoyer, rempli et signé à la main, par poste ou par e-mail à l'organisateur. Une confirmation ou un refus sera envoyé à l'élève selon le nombre de place disponible.

7.5 Lors de la confirmation les coordonnées bancaires nécessaires au règlement des frais de participation sera envoyé à l'élève. La facture est à régler dans les 15 jours après réception de la facture. Si l'inscription se fait tardivement, le paiement doit impérativement nous parvenir AVANT le début des cours.

7.6 Pour les cours collectifs, dans le cas d'une inscription à l'année les frais d'inscription de 540 CHF peuvent être régler en 3 fois. Une facture vous sera envoyée avant le début de chaque nouveau trimestre. Le paiement de 180 CHF doit nous parvenir impérativement AVANT le début des cours.

7.7 L'inscription est définitive uniquement après réception du paiement.

7.8 Des Expos en Folie se réserve le droit de refuser toute demande jugée inadéquate.

7.9 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève. L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales.

Nous vous rendons attentif que les frais de participation sont réputés payés lorsqu'elles arrivent à Des Expos en Folie. La date du paiement à la poste ou à la banque de même que la date de l'établissement d'un ordre de paiement ne sont pas déterminant.

7.10 En cas de non-paiement dans les 15 jours après réception de la facture, un rappel sera envoyé. En cas de non-paiement à la suite de ce rappel, l'inscription est annulée sans préavis.

7.11 En cas de non-respect des délais ou des conditions de paiement, Des Expos en Folie se réserve la possibilité de refuser à l'élève l'accès aux cours.

8. Annulation

8.1 Toute annulation de la part de l'élève doit être annoncée au minimum 24h à l'avance.

8.2 Pour les cours semi-privés, chaque élève doit faire part de son annulation de manière individuelle au minimum 24h à l'avance.

8.3 Pour les cours semi-privés, le cours est maintenu tant qu'un des élèves est présent.

8.4 Pour les cours privés et cours semi-privés, si les 24h de préavis sont respectées, aucun frais n'est perçu.

8.5 Pour les cours privés, si les 24h de préavis ne sont pas respectées, la totalité des frais du cours sera facturée.

8.6 Pour les cours semi-privé, si les 24h de préavis ne sont pas respectées par un des élèves, les frais de participation au cours l'élève en question, soit 25 CHF, lui sera facturée.

8.7 Pour les cours collectifs, aucun remboursement n'est prévu.

9. Désistement de la part de l'organisateur

9.1 Des Expos en Folie se réserve le droit d'annuler un cours à tout moment.

9.2 L'avis d'annulation se fait directement par e-mail ou par téléphone auprès des élèves dont le cours est annulé.

9.3 Le désistement de l'organisateur pour les cours privés et semi-privés n'entraîne aucun frais pour l'élève. Le cours est annulé et ne sera pas compté dans la facture mensuelle.

9.4 Le désistement de l'organisateur pour les cours collectifs entraîne le remboursement des frais de participation déjà perçus sous forme de bon pour un prochain cours collectif valable sur le trimestres suivant. **Aucun remboursement en espèces n'est envisageable.**

10. Frais de participation

10.1 Les prix indiqués sont proposés en Francs Suisses (CHF), TVA incluse.

10.2 Des Expos en Folie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seul le prix figurant dans la confirmation d'inscription fait foi.

10.3 Cours privés

Lieu	Prix	Payement
Au domicile du professeur	30 CHF	Payable au cours ou au mois en espèces, via Twint ou par virement bancaire.
Au domicile de l'élève ou tout autre lieu	40 CHF	Payable au cours ou au mois en espèces, via Twint ou par virement bancaire.

10.4 Cours semi-privés

Lieu	Prix / personne	Paiement
Au domicile du professeur	25 CHF	Payable au cours ou au mois en espèces, via Twint ou par virement bancaire.
Au domicile d'un des élèves ou tout autre lieu	supplément de 5 CHF par personne	Payable au cours ou au mois en espèces, via Twint ou par virement bancaire.

10.5 Cours collectifs à l'Espace Gaimont

Période	Prix / personne	Paiement
Au trimestre	180 CHF	AVANT le début du trimestre. Payable par virement bancaire ou sur facture.
A l'année	540 CHF	AVANT le début du premier trimestre. Possibilité de payer en plusieurs fois. Payable par virement bancaire ou sur facture.

11. Responsabilités des élèves

11.1 L'élève s'engage :

- à fournir des coordonnées valides lors de l'inscription, en particulier celui-ci doit indiquer une adresse valable de messagerie électronique et postale. Toute communication faite par *Des Expos en Folie* par le biais de l'adresse e-mail fournie par le participant sera considérée reçue par ce dernier.
- à respecter l'horaire afin de garantir le début du cours à l'heure dite.
- à se munir de la somme adéquate en liquide ou de son téléphone muni de l'application Twint pour s'acquitter des frais de participation (cours privés et semi-privés) ou de payer la totalité des cours sur un mois avant le début des cours du mois suivant.
- à payer les frais d'inscription pour les cours collectifs au plus tard 15 jours après réception de la facture.
- à respecter les règles de savoir-vivre en société ainsi que les mesures COVID mises en place.
- à respecter les consignes données par le professeur ou le personnel de l'Espace Gaimont (pour les cours collectifs).
- à respecter le matériel mis à disposition.

11.2 *Des Expos en Folie* décline toutes responsabilités en cas de dommages corporel ou matériels pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

11.3 *Des Expos en Folie* décline toutes responsabilités en cas d'accident, quel qu'il soit, pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

11.4 Des Expos en Folie décline toutes responsabilités en cas de vol. L'élève reste responsable de ses affaires tout au long du cours.

11.5 Des Expos en Folie décline toutes responsabilités en cas de litige avec le lieu du cours concernant un dommage corporel ou matériels ou un accident quel qu'il soit pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

12. Droit applicable et for

12.1 En cas de litige, les Conditions Générales en ligne au moment de l'inscription sont déterminantes.

12.2 Le participant accepte que le for juridique soit établi à Genève (GE), en Suisse.

13. Protection des données

13.1 Sous réserve des dispositions contraires des présentes Conditions Générales, *Des Expos en Folie* reconnaît la confidentialité des informations que l'élève lui communique lors de l'inscription et du paiement des frais de participation et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sauf si elles sont nécessaires à la bonne exécution du contrat.

13.2 L'élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, l'élève s'adressera à *Des Expos en Folie* en justifiant son identité.

13.3 *Des Expos en Folie* se réserve le droit de divulguer des statistiques et des informations démographiques générales relatives aux élèves, ces informations étant alors présentées de manière globale.

14. Conditions générales

14.1 *Des Expos en Folie* est susceptible de modifier les présentes Conditions Générales. La version en vigueur au moment de l'inscription fait foi dans la relation contractuelle entre *Des Expos en Folie* et l'élève.

14.2 Toute clause des présentes Conditions Générales qui serait en contradiction partielle ou totale avec des règles impératives du droit suisse en vigueur sera dissociable et toute nullité, totale ou partielle, d'une telle clause n'affectera pas la validité du reste de la clause en question ni des autres clauses des présentes Conditions Générales.

14.3 Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.

15. Programme détaillé et complément d'information

15.1 Pour consulter le programme détaillé des cours collectifs, obtenir le formulaire d'inscription aux cours collectifs ou s'informer au sujet de *Des Expos en Folie* :
www.desexposenfolie.ch

15.2 Pour les inscriptions, le renvoi des formulaires remplis et signés ou toute demande d'informations :



desexposenfolie@yahoo.fr

+41 77 471 40 85